

heureux effets que la conversion du Borgne de l'île donnait à espérer sur ceux de sa nation. Plusieurs ne purent en être témoins sans répandre des larmes de joie ; et le P. Poncelet, qui le baptisa, avait peine à se faire entendre, tant il était ému. Enfin, pour que la joie fût complète, M. de Maisonneuve donna une belle arquebuse à Paul, avec les choses nécessaires pour s'en servir ; il fit même un grand festin à tous les sauvages ; et en vue de fixer le néophyte à Villemarie, il lui donna, comme à Joseph, son neveu, une terre et deux hommes pour lui apprendre à travailler.

## XXV.

## Effets du baptême dans le Borgne de l'île.

Immédiatement après son baptême, on reconnut visiblement en lui les effets de la grâce de Dieu. Paul, qui auparavant était l'homme le plus orgueilleux du monde, se montra dès lors plein de douceur et d'humilité. Il était si zélé pour apprendre la doctrine chrétienne, qu'il trouvait les jours trop courts, et couchait souvent chez les Missionnaires, afin de se faire instruire pendant la nuit. Il assurait même, avec étonnement, qu'il y avait au-dedans de lui quelqu'un qui l'instruisait et lui suggérait ce qu'il devait dire à Dieu. Il ne cessait de louer la charité de M. de Maisonneuve, la bienveillance des dames de Villemarie, la bonté et la douceur de tous les colons. Les néophytes étaient surtout ravis de ce qu'ils entendaient dire de la bonté et de la miséricorde de Dieu, et assuraient tous que c'était là ce qui les avait gagnés. Paul, qui s'était chargé d'un jeune Huron, aux besoins duquel il pourvoyait, n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état de recevoir le baptême, qu'il reçut en effet avec le nom de Joseph. Touché de reconnaissance de la grâce d'être chrétien, Paul alla trouver M. de Maisonneuve et lui dit que, pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu d'achever ses jours auprès de lui, à Villemarie ; et que quand il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve le remercia de ce témoignage d'affection ; et, par un effet de sa rare prudence, il lui dit qu'il ne voulait le gêner en rien ; qu'il pourrait hardiment aller partout où il lui plairait, et pour autant de temps qu'il le voudrait, et qu'il ne l'en aimerait pas moins pour cela. Il jugea que cette liberté serait beaucoup plus avantageuse à Paul pour le maintenir dans la pratique de ses devoirs ; et en effet elle ravit et l'attacha plus fortement que jamais à M. de Maisonneuve.

## XXVI.

## Troupe de sauvages baptisés à Villemarie

Après les baptêmes dont on vient de parler, quantité d'autres sauvages se présentèrent pour recevoir ce sacrement. Ce qu'il y eut de plus sur-